



LE GAZETTE DE ROUEN-TOURCOING

Bureaux — LILLE, 16, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 8, rue Bayard, 5)

50 ANS
Nous vous remercions comme notre Seigneur Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

Le roi d'Angleterre, Sa Majesté Édouard VII, est arrivé à Paris le 1er mai, à 10 heures du soir. Il est allé à l'ambassade d'Angleterre. Sur son parcours, la foule s'était massée le long des voies pavées.

Pour les quatre premiers mois de 1903, l'exécution des retraits sur les versements aux Caisse d'épargne ordinaires est de 34 389 799 francs.

Dans les quatre procès de sécularisation de fabriques pour lesquels on s'est pourvu devant elle, la Chambre criminelle de la Cour de cassation renversant toutes les théories de la preuve en matière criminelle, a cassé les arrêts d'acquiescement.

Le matin vendredi, les portes du couvent des Prémontrés à Nantes et de celui des Capucins à Marseille, ont été enfoncées avec un grand déploiement de force armée.

Le roi d'Angleterre peut ainsi se faire une haute idée du respect du domicile privé en France.

Une messe d'adieu a été faite le lendemain de Lestaps, à Nantes, a refusé d'obéir à la réquisition de l'autorité civile.

En Bretagne, on est très ému de la nouvelle que M. Combes aurait osé penser à fermer la chapelle de Sainte-Anne d'Auray.

ÉTRANGER. — Des nouvelles très graves sont venues ce matin de Salonique. Des bombes de dynamite ont fait sauter le feu à la Banque ottomane dans cette ville et à d'autres établissements publics.

M. J. de Livry, agent d'une Société du Congo français, a été assassiné par des anthropophages de l'Oubanghi et mangé par eux.

Le voyage de l'empereur Guillaume se poursuit sans incident. Il arrive demain matin à Rome.

M. Roosevelt préside aujourd'hui à l'ouverture de l'Exposition des États-Unis à Saint-Louis.

Lettres d'Angleterre

(Correspondance particulière de la Croix)

Londres, le 30 avril.

LES VOYAGES DU ROI

Sous le long règne de la reine Victoria, le prince de Galles s'effaçait et vivait, pour ainsi dire, en dehors du monde politique. Cet effacement n'était pas tout à fait volontaire, et n'était pas dû exclusivement au profond respect du prince pour son auguste mère : il lui était imposé jusqu'à un certain point par les ministres jaloux de leurs prérogatives. On se sait pas généralement que vers 1875 il fut question de donner au prince de Galles qui remplaçait déjà la reine dans la plupart des cérémonies publiques une participation aux affaires et à la politique. Le premier pas dans cette voie eût été de l'initier aux secrets de la diplomatie et de lui communiquer les dépêches confidentielles des ambassadeurs dont la reine seule prenait connaissance. Le ministre de l'époque s'opposa absolument à cette proposition, et le prince n'insista pas.

Aujourd'hui Édouard VII prend sa revanche. Sans doute la responsabilité du roi d'Angleterre, en ce qui concerne les relations étrangères de son pays, est à peu près nulle. Il n'en est pas de même de son influence. Celle-ci s'exerce en raison inverse de la force du ministère. Si les ministres sont faibles, l'influence du roi est considérable. Tel est le cas aujourd'hui. C'est pourquoi on attache ici plus d'importance à la série de voyages qu'Édouard VII est en train d'effectuer dans les pays de race latine qu'on ne l'aurait fait sous un autre régime et dans d'autres circonstances. L'influence funeste de M. Chamberlain a considérablement diminué, si tant est qu'elle existe encore. L'Angleterre en a assez de son « splendide isolement », et si la visite du roi n'avait d'autre résultat que de rendre ses relations plus cordiales avec les nations catholiques, il n'y aurait pas de quoi se féliciter. Mais on croit que les choses iront plus loin.

VISITE DU ROI D'ANGLETERRE AU PÈPE

Je ne chercherai pas à me faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

Le roi ne cherche pas à se faire une réputation de prophète parce que je vous ai annoncé par ce journal, il y a environ un mois, qu'Édouard VII irait présenter ses hommages à Léon XIII. Il suffisait pour cela de se rappeler que le roi se pique à juste titre d'être le premier protestant de son royaume.

première. Lorsque Léon XIII fut élu au souverain pontificat, la reine d'Angleterre fut l'une des premières à le féliciter. D'autre part, à l'occasion des deux jubilé de Victoria, en 1897 et en 1897, le Pape lui envoya des congratulations et de magnifiques présents. Les deux souverains échangeaient des lettres fort affectueuses à l'occasion du premier jour de l'an.

On peut donc dire certainement que Léon XIII a toujours été à l'égard d'Édouard VII de sa mère. Si, maintenant, nous abordons le champ des conjectures, nous pouvons supposer que le roi et le Pape se sont entendus de deux questions importantes. La première est l'établissement de relations diplomatiques directes entre la cour de Saint-James et le Vatican. L'Angleterre, qui a 28 millions de sujets catholiques, éprouve plus que le Saint-Siège encore le besoin de relations de ce genre. La preuve, c'est qu'elle a cherché à plusieurs reprises à en établir. La seconde question qui aura peut-être occupé les deux augustes interlocuteurs, c'est celle de la déclaration royale.

MODIFICATION DE LA DÉCLARATION ROYALE

On sait qu'à son événement, le nouveau souverain qui monte sur le trône d'Angleterre est, d'après la Constitution, tenu de faire une déclaration par laquelle non seulement il affirme son protestantisme, mais encore il réaffirme la doctrine catholique en termes d'une brutalité excessive. Cette formalité coûte beaucoup à Édouard VII qui n'a rien de sectaire en lui, et qui, à beaucoup d'amis orthodoxes. Il essaya de se tirer d'affaire... en bafoyant. Lui ne put entendre un mot du passage malencontreux, tandis que tout le reste du discours royal était articulé avec une netteté admirable. Les pairs catholiques s'étaient abstenus de prendre part à la séance dans laquelle le roi avait fait sa déclaration. Toutefois, le duc de Norfolk, grand-marshal du royaume, avait dû y assister. En vertu de ses fonctions il était à deux pas du trône. Au moment où il prononçait les paroles les plus durées à entendre pour un catholique, on vit la reine Alexandra se tourner vers le duc et lui faire un gracieux salut accompagné d'un sourire plein de sympathie et d'encouragement.

Le duc de Norfolk va présenter un bill tendant à modifier la formule offensive de la déclaration royale. En vue de cet objet, des pétitions ont été signées dans toutes les églises et chapelles catholiques du Royaume-Uni pendant la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques.

LE CARDINAL VAUGHAN

C'est avec un profond regret que je vous annonce que le cardinal Vaughan, qui est entré le semaine dernière dans sa 72^e année, est dans un état de santé très grave. Il est atteint d'une maladie de cœur, et on lui a ordonné le repos le plus absolu. On ne peut se défendre d'une certaine inquiétude lorsqu'on pense que son frère, l'archevêque de Sydney, qui souffrait de la même affection, fut trouvé mort dans son lit le matin qui suivit son retour en Angleterre.

F. DE BERKEARDT.

L'EXCOMMUNICATION

En entrant dans la cellule du R. P. Dom Michel, prieur de la Chartreuse, le liquidateur trouva, sur le bureau de travail la note suivante, écrite par le R. P. Dom Michel.

1. — M. le liquidateur doit savoir qu'une terrible excommunication pèse sur lui, en raison de l'office, honneur et caractère qu'il a acceptés, qu'il a prêté et demandé et qu'il exerce en ce moment.

2. — Les effets de l'excommunication, au point de vue spirituel et au point de vue temporel, sont les suivants : le liquidateur, qui sera certainement l'expérience, et peut-être dans un avenir prochain.

3. — M. le liquidateur doit savoir encore qu'il est rigoureusement tenu à réparer le dommage qu'il cause aux communautés religieuses, et à restituer intégralement aux possesseurs légitimes le gain très illégitime qu'il peut lui-même personnellement acquies.

4. — Les Chartreux pardonnent à M. le liquidateur, et ils désirent que Dieu lui fasse miséricorde ; mais ils ne peuvent lui faire, et ils ne lui font aucune condonation de biens matériels dont il va les spolier.

20 avril 1903, Grande-Chartreuse.

GAZETTE

CE QU'ÉDOUARD VII VIENT VOIR

La visite du roi Édouard dans les tristes circonstances actuelles inspire à la République française ces justes réflexions :

Édouard VII trouve peut-être que les institutions républicaines de son pays ont de trop réelles allures de République, et il vient voir en France comment se pratique la tyrannie sur un peuple asservi.

Un souverain en Europe n'oserait, à cet égard, persécuter et frapper ses sujets, comme le fait M. Combes. Il y a à la tête de la République un grand monarque, ou tout au moins de quoi exciter vivement sa curiosité.

C'est une République en pleine réaction ; c'est une République comme de la France sous Louis XVIII, tyrannique en un mot que le roi Édouard VII vient contempler dans ses œuvres, au milieu de son désarroi.

Sans doute, le pouvoir absolu d'un gouvernement comme le nôtre peut exciter l'envie d'un monarque, mais si ce monarque aime son pays, il héritera certainement à attirer sur les Français les maux qui désolent le nôtre.

On dit qu'un grand nombre d'Anglais sont arrivés en France pour accompagner leur souverain. Nous éprouvons une peine sincère en voyant que tous ces gens vont voir en France ce qu'ils regardent comme les maux de notre pays, et surtout de nos institutions.

Encore, s'il n'y avait que des Anglais pour passer et voir, ce n'est pas sur ce que vous voyez aujourd'hui ; n'oubliez pas hier et attendez demain.

UNE LEÇON À UN COMMISSAIRE

Il y a en Vendée un commissaire spécial au nom de Delguy qui s'efforce de marcher sur les traces fameuses de Moréas, en imitant son inconscience et sa brutalité.

Ces jours-ci, le nommé Delguy se présente dans un couvent de religieuses et se met à traiter la modeste religieuse qui le reçoit à la porte avec une rare grossièreté.

Arrive la supérieure, l'attitude du Monsieur devient plus arrogante encore, ce que voyant, la vaillante femme lui dit : « Monsieur, je vous appelle aux convenances les plus élémentaires, le me suis trouvée en présence de préfets, de ministres et même du président de la République, et aucun de ces personnages ne m'a parlé sur le ton que vous prenez. »

Interloqué, le Monsieur balbutie et montre qu'il a une décoration.

« Ah ! réplique la supérieure, vous avez une médaille. Qu'à cela ne tienne, moi j'en ai trois et bien gagnées, je vous assure, les voici. »

Le commissaire dut s'incliner et changer de ton.

7011 NOIS DE MAI
L'attitude nous avec assez d'impatience, le joli mois de mai, espérant qu'il nous apporterait quelques compensations météorologiques aux déboires d'avril pluvieux et froid !

Et voilà que Capé, impitoyable, vient jeter ses prévisions pessimistes au travers de nos espoirs. Voyez plutôt ses pronostics : Du 1^{er} au 10, mauvais temps. Les 6, 7, 8 et 9, il faut même craindre le gel. Le 12, mauvais temps pour changer ; le 13, variable évidemment. Du 14 au 15, très mauvais temps. Du 16 au 17, beau temps, enfin ! mais du vent encore. Après ce modeste intermède de beau, nous aurons, du 20 au 28, un temps abominable. Heureusement, cela finira bien ; du 29 au 31, M. Capé nous promet beau et chaud. Il nous reste toujours l'espoir, il est vrai, que, dans l'improbable cas où M. Capé, le soleil nous réserve d'heureuses surprises.

UNE ENQUÊTE

Ainsi, la guerre religieuse aura décliné l'année autant que l'aurait fait un sanglant combat.

Après que le lieutenant Portier, du 99^e régiment d'infanterie, dont nous avons annoncé l'arrestation dans nos dernières éditions pour avoir refusé de conduire sa compagnie contre les Républicains des Sables-d'Olonne, va être traduit devant le Conseil de guerre. Le lieutenant Portier a 30 ans à peine.

Il s'est engagé à 20 ans et sort de l'École militaire de Saint-Maixent. Il ne s'agit plus, cette fois, d'un ancien élève de Saint-Cyr ou de Polytechnique, mais d'un officier sortant d'une des meilleures institutions militaires qui ait les sympathies du général André.

La discorde

CHEZ LES PROSCRITTEURS

Sous ce titre, le *Gascon* publie un entrefilet expliquant qu'un conflit assez grave aurait éclaté entre M. Combes et M. Dumay, directeur général des cultes. Le premier reprocherait au second de l'avoir inexactement renseigné sur les faits d'un congrès tenu à Paris par l'admirable protestation de l'immense majorité des évêques de France, il lui aurait fait vivement sentir.

Nous savons que le conflit est réel. Mais la cause que nous confions en donne n'en est qu'une très partielle explication.

Depuis de longues années, M. Dumay prépare avec une patience et une habileté machiniques la réalisation de son irréalisable rêve d'une Église nationale plus ou moins schismatique. Ne pensant pas pouvoir y parvenir par la violence ouverte, il y tendait par ruse et malice. La brutalité de M. Combes déjoua ses calculs.

On ne saurait être étonné qu'il le reproche, ce qui du reste n'affaiblit en rien sa propre responsabilité. Il est l'un des principaux auteurs de la principale affaire de tout ce qui se passe. Et son désir d'une marche plus lente ne peut donner le change à personne.

Voilà le premier mot du conflit. Et voici le dernier : M. Combes fonce tête baissée sur l'Église, dans le but évident d'amener par ses violences une rupture du Concordat. Mais lorsqu'il y aura plus de cultes reconnus, ce deviendra la planteuse préhensile que M. Dumay se croyait assurée jusqu'à la fin de ses jours ?

Jamais M. Dumay n'avait cru possible la disparition soit de la direction des cultes, soit de directeur.

En réalité, du reste, ces deux hommes pensent ainsi, comme ils ont pu le voir par les leçons de la vie. Quelque divines, ils la continueront ensemble, et la réprobation de l'histoire ne devra jamais les séparer l'un de l'autre.

SAINTE-ANNE D'AURAY

À propos des menaces de fermeture de Sainte-Anne d'Auray qui n'ont pas été mises à exécution, mais qu'on fera bien de ne pas perdre de vue, le *Morbihanais* écrit :

On se rappelle l'événement attendu, le 20, le 21, le 22, le 23, le 24, le 25, le 26, le 27, le 28, le 29, le 30, le 31, le 1^{er} mai, le 2^e mai, le 3^e mai, le 4^e mai, le 5^e mai, le 6^e mai, le 7^e mai, le 8^e mai, le 9^e mai, le 10^e mai, le 11^e mai, le 12^e mai, le 13^e mai, le 14^e mai, le 15^e mai, le 16^e mai, le 17^e mai, le 18^e mai, le 19^e mai, le 20^e mai, le 21^e mai, le 22^e mai, le 23^e mai, le 24^e mai, le 25^e mai, le 26^e mai, le 27^e mai, le 28^e mai, le 29^e mai, le 30^e mai, le 31^e mai.

Le succès de Mgr Bédic, l'évêque de Saint-Anne, au haut de la tribune en plein air, le 20, le 21, le 22, le 23, le 24, le 25, le 26, le 27, le 28, le 29, le 30, le 31, le 1^{er} mai, le 2^e mai, le 3^e mai, le 4^e mai, le 5^e mai, le 6^e mai, le 7^e mai, le 8^e mai, le 9^e mai, le 10^e mai, le 11^e mai, le 12^e mai, le 13^e mai, le 14^e mai, le 15^e mai, le 16^e mai, le 17^e mai, le 18^e mai, le 19^e mai, le 20^e mai, le 21^e mai, le 22^e mai, le 23^e mai, le 24^e mai, le 25^e mai, le 26^e mai, le 27^e mai, le 28^e mai, le 29^e mai, le 30^e mai, le 31^e mai.

Au dernier Conseil des ministres, le président du Conseil a annoncé que le préfet de l'Isère avait ordonné une enquête sur les conditions dans lesquelles le représentant d'un journal parisien a été gravement blessé par les manifestants qui s'opposent à l'expulsion des Chartreux.

Une enquête ! C'est ce que nous appelons de tous nos vœux, mais non pas une enquête sur un point précis, — une enquête sur tous les points où le sang coule ! Une enquête non pas par des préfets pressés d'un cil et myopes de l'autre, mais par des magistrats qui, voyant clair des deux yeux — une enquête non pas seulement sur des faits accomplis, mais sur les responsabilités de ces faits !

Nous sommes en révolution depuis l'avènement du ministère Combes. Depuis quelques jours, la révolution devient sanglante ; il faut savoir pourquoi cette révolution, pourquoi ce sang ?

Il faut savoir pourquoi le représentant d'un journal parisien a été blessé à Grenoble, soit ?

Il faut savoir aussi pourquoi le rédacteur d'un journal de l'Anjou a été également à Nantes.

Pourquoi un citoyen de Nantes, M. Piel, a reçu un coup de couteau mortel ; pourquoi un autre, M. Tessié, a eu la tête fracassée ; pourquoi une femme a été traînée par les cheveux à La Roche-sur-Foron par un policier en délire ; pourquoi le vénérable curé de la paroisse est mort de saisissement au détour d'un spectacle de tant d'atrocités.

Il faut savoir pourquoi et dans quelles circonstances on peut employer l'expression officielle, un pauvre vieillard de 72 ans a été condamné à Versailles pour violence, et une jeune fille pour injures.

Il faut savoir pourquoi nous apprenons chaque jour la mort d'un religieux, d'une religieuse, d'un Frère !

On compte nos blessés et nos morts, et que l'on compare... il le faut... on verra de quel côté est le plus grand nombre.

Seulement les préfets ne comptent pas les morts, et même grand tapage des leurs !

Qu'on fasse l'autopsie de nos cadavres, et partout on trouvera : causes de la mort, la douleur et la souffrance !

Ne serait-il pas bon qu'on sût aussi pourquoi les Nervi de Marseille ont fait révoquer les deux curés de la paroisse de Capchaix, frappant les gens les plus innocents, les femmes, les enfants, les prêtres, et jusqu'à des personnes tout bien vêtues à leur gré ; pourquoi ils ont blessés les commissaires ; pourquoi ils ont saisi le commissariat, sans qu'aucune instruction ait été ouverte contre eux.

Une enquête, une enquête, nous la voulons avec plus d'ardeur que le préfet de l'Isère, mais autrement ample et autrement sincère. Nous la voulons complète, et que tant de troubles sang, tant d'injustices commises, tant de sang répandu, retombe sur l'auteur responsable de tant de désolations, sur l'homme de la place Beauvaux !

J. B.

L'ENTRÉE D'ÉDOUARD VII DANS PARIS

La gare du Bois de Boulogne

INFORMATIONS DU SOIR

UNE ÉGLISE FERMÉE

D'après le *Libéral* de l'Est, le juge de paix du canton de Luxville aurait reçu l'ordre d'imposer les scellés sur la petite église de Moncel-Lunville, paroisse de 600 habitants, située à plus de 10 kilomètres du chef-lieu de l'arrondissement. Les musulmans seuls pourraient désormais accomplir en paix leurs cérémonies religieuses.

AU DIOCESE D'AVIGNON

C'est à tort que l'agence Havas a fait M. Fabbe-Cosson, vicaire général de diocèse d'Avignon, à la démarche faite par les dames de cette ville auprès de Mgr l'archevêque, à l'occasion de la fermeture des chapelles.

M. Fabbe-Cosson était absent, ce jour-là, du diocèse. Nous croyons avoir, d'autre part, que M. Fabbe-Cosson n'a pas l'intention de conserver ses fonctions de vicaire général.

MORT DE Mgr LARUE

Monsieur Larue, ancien évêque de Langres, est mort à Paris le 30 mars 1903. Mgr Larue était né à Paris le 15 mars 1825. Il fut nommé évêque de Langres par décret le 17 juin 1882. Il donna sa démission le 7 décembre 1899.

LA GUERRE RELIGIEUSE

LES CAPUCINS DE MARSEILLE

Marseille, 1^{er} mai. — Voici des détails sur l'expulsion des Capucins de la Croix-de-Bretonne. Après avoir fait enlever, par les agents, la première porte qui donne accès dans le couvent, puis celle par laquelle on pénètre dans le cloître, M. Desrosiers, substitut du procureur, et M. de Rosset, juge d'instruction, suivis de M. Desrosiers, directeur central, et de nombreux agents, entrèrent dans la chapelle.

Les religieux, au nombre de six, sont priés dans le cloître du maître-voûte, M. Tillet, commissaire aux délégations judiciaires, donna lecture d'un mandat d'amener au P. Desrosiers, directeur du couvent, qui protesta énergiquement.

Marseille, 1^{er} mai. — Invité par M. Girardet de se faire d'ambassadeur, le P. Desrosiers répondit qu'il ne pouvait y consentir. M. Girardet lui fit alors la main sur l'épaule. Les agents se firent tant à l'égard des autres, qui suivirent aussitôt le Père directeur.

UN LIÉUTENANT QUI REFUSE DE MARCHER

Nantes, 1^{er} mai. — Parmi les officiers chargés de garantir les services d'ordre au moment de l'expulsion des Chartreux de Lestaps, on trouvait le lieutenant de Lestaps, du 8^e dragons.

UN LIÉUTENANT QUI REFUSE DE MARCHER

Nantes, 1^{er} mai. — Parmi les officiers chargés de garantir les services d'ordre au moment de l'expulsion des Chartreux de Lestaps, on trouvait le lieutenant de Lestaps, du 8^e dragons.

Arrivé à l'angle de la rue du Général-Marguerite, M. de Lestaps demanda à M. Dupire, commissaire de police du 1^{er} canton, ce qu'on attendait de lui. M. Dupire répondit qu'il avait à barrer la rue avec ses hommes et à empêcher quiconque de passer.

Ansié, M. de Lestaps dit : « J'ai exécuté l'ordre de mon supérieur, mais je ne puis marcher sur les Chartreux, car ils sont des hommes, et la démarche faite par les dames de cette ville auprès de Mgr l'archevêque, à l'occasion de la fermeture des chapelles. »

M. Dupire, Cussac était absent, ce jour-là, du diocèse. Nous croyons avoir, d'autre part, que M. Fabbe-Cosson n'a pas l'intention de conserver ses fonctions de vicaire général.

M. LOUBET VEUT SE REPOSER

Notre correspondant de Marseille nous informe qu'au cours d'une conversation échangée avec les personnalités qui s'apprêtent à aller en Espagne, M. de Loubet a déclaré qu'il avait l'intention de quitter Paris, mardi prochain, après le Conseil des ministres, pour aller se reposer quelques jours à Montélimar.

TIR REEL CONTRE UN CUIRASSE

Notre correspondant de Brest nous télégraphie qu'il va être procédé prochainement dans ce port à une expérience très audacieuse : un obus sera tiré contre la « caserne d'un cuirassé ».